



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: CARRILHO CARDOSO Patrick  
Tel: 247 85512  
Email: patrick.carrilhocardoso@ms.etat.lu

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
Service central de Législation  
5, rue Plaetis  
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 2 juin 2021

Réf. : 838x4eee0

**Concerne:** Question parlementaire n° 4176 du 28 avril 2021 de Madame la Députée Carole Hartmann

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée à la question parlementaire n° 4176 du 28 avril 2021 de Madame la Députée Carole Hartmann concernant les "Greffes d'organes".

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour la Ministre de la Santé,

Anne CALTEUX  
Premier Conseiller de Gouvernement



**Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 4176 du 28 avril 2021 de Madame la Députée Carole Hartmann concernant les "Greffes d'organes".**

*D'une manière générale, Madame la Ministre, dispose-t-elle des chiffres de patients en attente d'un greffon au Luxembourg ?*

En date du 11 mai 2021, 85 patients étaient inscrits sur une liste de greffe, tous organes solides confondus. Il s'agit des patients dont les données ont été transmises à Luxembourg-Transplant par les services et médecins qui prennent en charge ces patients.

*Combien de transplantations rénales ont été déprogrammées en raison de la pandémie du Covid-19 ?*

Les transplantations rénales ou d'autres organes ne sont pas "déprogrammées", ce type d'intervention n'étant jamais programmé longtemps à l'avance (à l'exception d'une greffe de rein par don vivant). Les transplantations se font en fonction de la disponibilité d'un organe en provenance d'un donneur décédé, et selon les critères d'allocation de l'organisme responsable, comme Eurotransplant, fondation responsable pour la gestion pour l'allocation des organes solides dans les pays Benelux, Allemagne, Autriche, Hongrie, Slovénie et Croatie. Pendant la pandémie Covid-19, suite à la surcharge des services de soins intensifs dans de nombreux pays en Europe, le nombre de prélèvements d'organes a nettement diminué en 2020. Ainsi le nombre de transplantations a également diminué dans tous les centres de greffe européens en 2020.

*Combien de personnes sont inscrites sur la liste d'attente pour une greffe de rein ?*

Au Luxembourg 71 patients sont actuellement inscrits en attente d'une greffe rénale.

*Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir recevoir une greffe de reins ? Est-il vrai qu'un patient n'a pas droit à une transplantation rénale tant qu'un de ses reins est encore fonctionnel à 80 % ? Dans l'affirmative, quelle en est la raison ?*

Il existe des critères définis par les sociétés savantes internationales définissant l'éligibilité en vue de mise sur liste de greffe. Un rein unique fonctionnant à 80% (par rapport à une fonction rénale normale) ne constitue en aucun cas un critère justifiant une transplantation rénale. Cette fonction permet au contraire une vie plus ou moins normale, sans restriction particulière, sans nécessité de dialyse. A noter qu'une greffe rénale consiste en la transplantation d'un rein unique, avec une fonction fréquemment ne dépassant pas les 80% par rapport à un rein "normal".

*Combien de greffes de rein sont réalisées chaque année au Luxembourg ? Combien de greffons proviennent d'une personne vivante ?*

Au Luxembourg, aucune greffe d'organe solide n'est effectuée depuis 2009. En moyenne entre 15 et 25 patients luxembourgeois sont transplantés par année dans un centre étranger. Environ 10 à 15 % des greffes rénales sont réalisées comme greffe à partir de don vivant.